



## COVID CONTAMINATION GENERALISTE

-----  
Par LOUVE

Bonjour,

En téléphonant à mon généraliste, j'ai appris par sa messagerie qu'il avait le COVID ainsi que la fermeture de son cabinet jusqu'au 5 octobre.

Je l'ai consulté le 24 septembre ; est-ce normal ne pas prévenir les patients et de rechercher les points contacts ?

Il y-t-il pas une déclaration à faire à organisme d'état ou un dispositif de surveillance des maladies à déclaration obligatoire ?

MERCI

-----  
Par chamce

le médecin a du télécharger sur son portable l'application stop covid si vous ne l'aviez pas téléchargé vous ne pouviez pas de facto avoir l'information.

-----  
Par LOUVE

Bsr, Mais c'est pas une obligation? Et dans ce cas là personne oblige la déclaration du covid?

Merci

-----  
Par janus2

Bonjour,

La Covid-19 ne fait pas partie de la liste des 34 maladies infectieuses à déclaration obligatoire recensée par Santé Publique France.

-----  
Par LOUVE

merci bcp . bonne soiree

-----  
Par chamce

la secrétaire aurait pu ou du contacter la patientèle du docteur concerné